

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 30 juin 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORE - Gérard BRAMOULLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI - Eric DIARD.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 020-341/16/BM

**■ Attribution d'une subvention à l'Institut de Recherche pour le Développement IRD pour l'organisation du concours de création d'entreprises innovantes dans le cadre du projet MEET-AFRICA ex Programme d'Aide à la Création d'Entreprises Innovantes en Méditerranée - PACEIM - Approbation d'une convention
MET 16/776/BM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Supporté par le MAEDI et l'Union Européenne, l'IRD, avec l'appui de Campus France, Expertise France et de l'Agence Allemande de Coopération Internationale initiera en 2016 un programme mobilisateur d'aide à la création d'entreprises entre l'Europe et l'Afrique avec « *l'activité entrepreneuriale comme perspective d'insertion socio-économique et de développement* ».

Ce nouveau dispositif d'accompagnement a pour mission de contribuer à l'émergence des entrepreneurs de demain, futurs ambassadeurs de notre culture européenne à l'étranger.

MEET-Africa a pour objectif de faciliter depuis l'Europe la création d'entreprises à caractère technologique ou porteuse de solutions innovantes en Afrique, dans tout secteur d'activité industrielle (énergies, pharmacie, santé, cosmétique, biotechnologie, IAA) et de services aux entreprises (modélisation, surveillance environnementale, géo spatialisation...), dans l'un des pays cibles correspondant au pays de nationalité du porteur de projet (Algérie, Cameroun, Mali, Maroc, Sénégal, Tunisie).

Il a pour finalité le développement d'un dispositif mutualisé/commun d'aide à la création d'entreprises entre l'Europe et l'Afrique. Il s'adresse aux étudiants en fin de cursus et en cours d'acquisition d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou récemment diplômés et aux jeunes chercheurs ou salariés en

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

activité professionnelle, ressortissant d'un des pays du Sud partenaire du MEET-AFRICA et résidant en Europe.

Faisant suite à une conférence internationale sur les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises mobilisant 300 participants, 150 startups participeront au concours de création d'entreprises innovantes en septembre 2016. 65 lauréats seront reçus et bénéficieront d'une dotation de 15 000 euros sur 15 mois pour des prestations d'accompagnement et de développement technologique.

Le projet MEET AFRICA initié par le concours à la création d'entreprises, représente un intérêt majeur pour la métropole.

La visibilité internationale de ce projet contribuera en effet à conforter la position stratégique de notre territoire entre l'Europe et l'Afrique en matière d'entrepreneuriat innovant.

Cette dimension permet de réaffirmer l'ambition métropolitaine pour l'innovation dans sa vocation internationale, et de renforcer son rôle et sa place de premier plan dans les réseaux méditerranéens et africains. L'enjeu pour l'espace métropolitain est de devenir un lieu de référence pour l'accompagnement des startups de la Méditerranée et de l'Afrique et de construire le premier hub régional d'accélération des startups tournées vers l'Afrique et la Méditerranée.

Afin d'organiser ce concours de startup et d'initier le projet MEET AFRICA, un co-financement est envisagé pour un budget de 100 000 euros. L'IRD engagerait ainsi 50 000 euros et il est demandé un soutien financier de la part de la Métropole à hauteur de 50 000 euros.

Selon le vœu formé par le Conseil de Territoire de Marseille Provence, il est proposé au Bureau de la Métropole d'approuver la convention relative au soutien du projet MEET AFRICA de l'IRD en collaboration avec Campus France, Expertise France et l'Agence Allemande de Coopération Internationale et l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille Provence ;
- La délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- Le vœu formé par le Conseil de Territoire de Marseille Provence

Oùï le rapport ci-dessus,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- L'intérêt économique du projet MEET-AFRICA et du concours de création d'entreprises associé.

**Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016**

- La dimension internationale favorisant l'attractivité du territoire et la promotion du dynamisme entrepreneurial de la métropole.
- L'ambition de faire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence l'écosystème de référence en matière d'innovation en Europe du Sud.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) d'un montant de 50 000 euros pour le concours à la création d'entreprises innovantes initiant le projet MEET-AFRICA.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée relative à l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 euros pour le concours à la création d'entreprises initiant le projet MEET-AFRICA.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2016 de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sous-politique B 330 – chapitre 67 – nature 6748.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Territoire Numérique et
Innovation Technologique

Gérard BRAMOULLÉ